

## INFORMATIONS IMPORTANTES

### DÉROULEMENT DE LA PREMIÈRE JOURNÉE DES COURS D'ÉTÉ

- Lors de la première journée de cours, il est préférable que les élèves arrivent 15 minutes avant le début des cours pour leur permettre de se familiariser avec les lieux.
- Lors de leur entrée dans l'école, du côté du vestiaire des filles, il y aura des affiches pour chacune des matières avec les listes des classes indiquant les locaux de chacun des élèves. Des personnes seront également sur place pour aider les élèves à trouver leur local.
- Dès la première journée de cours, l'élève doit avoir avec lui le matériel de base, c'est-à-dire un cartable avec des feuilles et un étui à crayons. Les enseignants préciseront ensuite le matériel nécessaire pour le cours.

### Exigences

- L'élève doit être ponctuel et se doit d'assister à tous ses cours. Toute absence doit être motivée par une pièce justificative (mortalité, médecin, spécialiste, Cour, etc.). Les vacances familiales ne sont pas un motif justifiant une absence.
- L'élève doit respecter les règlements de l'école (espace sans fumée, sens civique, autonomie et sens des responsabilités).
- L'élève s'engage à effectuer les travaux exigés par l'enseignant en classe comme à la maison et à s'impliquer concrètement dans ses apprentissages.
- L'élève doit respecter le code vestimentaire en vigueur.

**Le manquement à ces exigences pourrait entraîner l'expulsion de l'élève. Dans cette éventualité, aucun remboursement ne pourra être exigé.**



Il n'y a **pas de service de cafétéria** à l'école pendant les cours d'été.

Dans le cas où l'élève fréquente **un autre organisme** offrant des cours d'été, il appartient aux parents de vérifier auprès de la direction de l'école de leur enfant si cet organisme est reconnu par le MEES.

### POUR NOUS JOINDRE

Pour joindre le responsable des cours d'été en tout temps pendant la période estivale :

**Francis Morvan**  
514 380-8899, poste 7074  
coursdete.mag@csdgs.qc.ca

Merci de votre implication et de votre collaboration pour faire en sorte que cette session de cours d'été soit un succès.

Francis Morvan  
Responsable des cours d'été à l'école de la Magdeleine

# Cours d'été 2018

**Cours offerts aux élèves des premier et deuxième cycles du secondaire de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries**



Les inscriptions se font à **votre école de quartier**. Veuillez consulter le site Web de votre école pour connaître **les dates d'inscription** ainsi que **les heures d'ouverture**.

**Frais d'inscription et transport assumés par les parents.**

**Les cours sont offerts à :**

**École de la Magdeleine**  
1100, boulevard Taschereau  
La Prairie (Québec) J5R 1W8  
Téléphone : 514 380-8899, poste 4071  
Courriel : lamag@csdgs.qc.ca  
Site Web : <http://lamag.qc.ca/>



ÉCOLE DE LA MAGDELEINE

## COURS D'ÉTÉ

### 1. HORAIRE DES COURS D'ÉTÉ 2018

Les cours d'été sont offerts du **16 juillet au 27 juillet 2018** inclusivement de **8 h à 12 h 30** (sauf **Pont Science**, voir ci-dessous), pour un total de **45 heures**.

#### COURS OFFERTS AU PREMIER CYCLE

- Français 108 (C1, C2, C3)
- Français 208 (C1, C2, C3)
- Mathématique 106 (C2)
- Mathématique 206 (C2)

#### COURS OFFERTS AU DEUXIÈME CYCLE

- Français 308 (lecture, écriture)
- Français 406 (lecture, écriture)
- Mathématique 306 (C2)
- Mathématique 4<sup>e</sup> sec (C1, C2)  
(Reprise CST, SN et TS)
- Pont Mathématique SN 406 (C1, C2) – CST 4<sup>e</sup> sec. vers SN 4<sup>e</sup> sec.  
(75 % au bilan de CST 4<sup>e</sup> sec. ou CST 5<sup>e</sup> sec.)
- Pont Science STE404 (C2) – Réussite du cours SCT ou ATS de 4<sup>e</sup> sec.  
Horaire du Pont STE : - 12 et 13 juillet 2018 : 9h à 12h et 12h30 à 14h30  
- du 16 au 27 juillet 2018 de 13 h à 16 h 30
- Anglais 304 (écriture, lecture, oral)
- Anglais 404 (écriture, lecture, oral)
- Histoire 304
- Histoire 404

### 2. CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ POUR LES COURS D'ÉTÉ

Seuls les élèves dont le résultat se situe entre 50 % et 59 % sont admissibles.

### 3. ÉVALUATION

Chaque matière fait l'objet d'un examen officiel de l'école ou d'un examen du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) selon l'horaire officiel. Pour les **épreuves locales**, la note est transmise aux parents **via le portail parents** à compter du **7 août 2018**. Pour les **épreuves ministérielles** de 4<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> secondaire, la note est transmise par le **MEES et vous parviendra par la poste à la fin du mois d'août**.

### 4. INSCRIPTIONS – FRAIS – REMBOURSEMENT

Les inscriptions ont lieu à **l'école de votre quartier**. Consultez le site Web de votre école pour connaître les dates et les heures d'inscription. **Apportez votre bulletin de juin 2018 et remplissez le formulaire d'inscription sur place.**

- Les frais sont de **290 \$** et sont payables en argent, par carte de débit ou par carte de crédit. Le montant à déboursier pour les élèves **qui n'ont pas fréquenté** une école de la CSDGS en **2017-2018** est de **410 \$**.<sup>1</sup>
- Le remboursement des frais sera fait si le cours ne peut être offert en raison d'un nombre insuffisant d'inscriptions.

<sup>1</sup> La priorité est donnée aux élèves de la CSDGS.

## COURS PRÉPARATOIRES AUX EXAMENS DU MEES

Les cours préparatoires aux examens du MEES sont offerts du **mardi 24 juillet au jeudi 26 juillet 2018** inclusivement, pour un total de **9 heures**.

Les cours sont offerts de 13 h à 16 h, à l'exception des deux cours préparatoires en science (SCT et ATS) offerts de 9 h à 12 h.

### 1. COURS PRÉPARATOIRES

- Français 506 (écriture)
- Science et technologie (SCT)
- Applications technologiques et scientifiques 134 (ATS)
- Mathématique (4<sup>e</sup> sec.) CST (C2)
- Mathématique (4<sup>e</sup> sec.) TS (C2)
- Mathématique (4<sup>e</sup> sec.) SN (C2)



**L'approche intensive et soutenue d'un cours préparatoire favorise de meilleurs résultats aux examens du MEES.**

### 2. ÉVALUATION

Chaque cours prépare à un examen du MEES en fonction de l'horaire officiel. Pour les **épreuves ministérielles**, la note est transmise par le ministère à la fin du mois d'août. La session d'examens du MEES se déroule **du 30 juillet au 3 août 2018 inclusivement**.

### 3. INSCRIPTIONS – FRAIS – REMBOURSEMENT

Les inscriptions aux cours préparatoires ont lieu le **jeudi 19 juillet 2018** de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h à l'école de la Magdeleine. **Veillez apporter votre relevé officiel du MEES.**

- Les frais sont de **70 \$** et sont payables en argent, par carte de débit ou par carte de crédit. Le montant à déboursier pour les élèves **qui n'ont pas fréquenté** une école de la CSDGS en **2017-2018** est de **90 \$**.<sup>1</sup>
- Le remboursement des frais sera fait si le cours préparatoire ne peut être offert en raison d'un nombre insuffisant d'inscriptions.

### 4. HORAIRE DE LA SESSION D'EXAMEN DU MEES

- 30 juillet** : 8 h 30 à 11 h 45 : Français écriture, 5<sup>e</sup> secondaire
- 31 juillet** : 9 h à 12 h : Mathématique, 4<sup>e</sup> sec. (CST, TS, SN)
- 1 août** : 9 h à 10 h : Anglais, programme de base, 5<sup>e</sup> sec. interaction orale  
10 h à 12 h : Anglais, prog. enrichi, 5<sup>e</sup> sec. écoute du document audio et discussion
- 2 août** : 9 h à 11 h : Anglais, programme de base, 5<sup>e</sup> sec. production écrite  
9 h à 12 h : Anglais, programme enrichi, 5<sup>e</sup> sec. production écrite
- 3 août** : 9 h à 12 h : Science, 4<sup>e</sup> sec. (SCT et ATS), épreuve écrite

Éducation  
et Enseignement  
supérieur  
Québec

<sup>1</sup> La priorité est donnée aux élèves de la CSDGS.